



LES SÉTOIS COMPTENT, LES ANIMAUX AUSSI.



Parti
Animaliste



Caty Ciancilla



Liste conduite par
**Josiane
Amarger**

À Sète, les animaux restent les oubliés des politiques locales, et associations comme bénévoles peinent à être entendus, créant un décalage avec les besoins du territoire. Ailleurs, leur place est reconnue comme un enjeu éthique et environnemental. Ici, cette prise de conscience tarde.

Voter pour la liste du Parti animaliste, c'est affirmer que l'éthique compte et faire évoluer les priorités vers une ville plus juste et respectueuse des êtres sensibles.

Services municipaux, police et animaux

- **Créer une délégation « Protection animale »** au sein du conseil communal.
- **Créer une brigade de protection animale** au sein de la police municipale, qui serait chargée de faire respecter la réglementation et de répondre aux sollicitations de maltraitance ou détresse animale.
- **Réserver 1 %** du budget total des subventions municipales, de manière incompressible, à la protection animale
- **Instaurer une option végétale quotidienne** dans tous les services de restauration municipale.
- **Allouer 1 %** incompressible du budget d'investissement municipal à la protection animale.
- **Dignité humaine et accès aux droits** : garantir l'accès à l'eau et à l'hygiène dans tous les quartiers. Créer un service municipal mobile pour les plus isolés. Mettre en place un dispositif de veille contre l'isolement des aînés.
- **Logement et justice sociale** : encadrer et réguler les locations touristiques en faveur des Sétouais. Renforcer les contrôles contre les expulsions abusives. Prioriser l'habitat à l'année dans les nouvelles constructions. Créer un hébergement temporaire pour les parcours de soins.
- **Sans-abri et grande précarité** : développer un accueil d'urgence acceptant les animaux. Créer un espace d'accueil de jour et de suivi social renforcé.
- **Handicap et accessibilité** : garantir l'accessibilité universelle de nos bâtiments. Aménager l'espace public pour la sécurité des PMR. Intégrer systématiquement l'accessibilité dans l'urbanisme.

En finir avec les pratiques particulièrement génératrices de souffrance

- **Supprimer le foie gras** lors des buffets et dans les paniers cadeaux municipaux.
- Insérer dans les marchés publics une clause de protection animale excluant **l'élevage intensif, et l'abattage sans étourdissement.**
- **Interdire les cirques avec animaux.**
- Ne pas subventionner les activités génératrices de souffrance animale (chasse, pêche, etc.).

Signer l'appel du
Parti animaliste



Vivre ensemble : animaux et humains

- **Autoriser l'accès des animaux accompagnés** à certains lieux de loisirs, tels que la plage de la Fontaine, tout au long de l'année.
- **Créer des espaces verts de détente pour les chiens**, en toute sécurité, dans tous les quartiers de la ville.
- Créer, pour les **chiens (sans laisse)**, un **grand espace de liberté** équipé de jeux, d'obstacles et de zones ombragées (caniparc) à l'entrée Est de la ville.
- Créer une **Maison de l'animal**, lieu de rencontres, de conseils et de protection.
- Faciliter l'admission des animaux de compagnie dans les **EHPAD**, les **foyers** et **CHRS**.
- **Créer un chenil social et solidaire** afin de permettre aux personnes n'ayant pas de logement de déposer leur animal en cas de rendez-vous.
- Créer un **cimetière municipal** pour animaux.
- Créer une **mutuelle communale** pour les animaux tout comme il en existe pour les humains.

Animaux errants et abandonnés

- Renforcer la **stérilisation des chats errants** et créer, en lien avec les associations, des **espaces de vie** pour les chats libres de la commune.
- Créer une structure d'accueil pour les **chats en situation de détresse** (errants, blessés, abandonnés ou maltraités...).
- Porter auprès de l'agglomération la demande de création d'un **sanctuaire** dédié à tous les animaux en détresse.

Cadre de vie et environnement

- Favoriser la **végétalisation** de l'espace urbain, des habitats et aménagements, favorables à la faune sauvage afin de permettre aux animaux et à la flore de s'y développer (renaturation des sols, installation de nichoirs et abris, ouverture de clôtures, création de mares...).
- Proposer des **méthodes alternatives aux feux d'artifice** pour éviter les impacts sur la faune sauvage, les animaux domestiques et écologiques.
- **Réduire ambitieusement** les plastiques à usage unique lors d'évènements publics, marchés et festivals.

Repenser les liens humains-animaux

- **Construire des infrastructures** pour la prise en compte de la vie et le déplacement naturel des animaux (corridors écologiques...).
- Mettre en place une politique de coexistence équilibrée entre les habitants et les animaux liminaires (goélands, pigeons, martinets, rats, perruches, chauve-souris, hérissons...).
- **Intégrer la prise en compte des animaux** dans la gestion des espaces verts et du **plan local d'urbanisme**.
- Intégrer un enseignement à l'éthique envers les animaux dans le scolaire et le périscolaire.

Mettre les habitants au cœur des décisions locales

- Instaurer un **référendum d'initiative citoyenne locale** notamment sur les questions animales et environnementales.
- Dédier un **budget participatif** à des projets proposés et choisis par les habitants.

*Signer l'appel du
Parti animaliste*

